FOND DE PLAN

Limite communale
Cours d'eau
Courbe de niveau
Parcelle cadastrale / immeuble

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

suivant RGD du 08 mars 2017 concernant le contenu du PAG d'une commune

Délimitation de la zone verte
Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zones d'habitation

HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

MIX-v zone mixte villageoise
MIX-u zone mixte rurale

BEP **Zone de bâtiments et d'équipements publics**

Zones d'activités

ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1

COM **Zone commerciale**

REC **Zone de sport et de loisir**

SPEC **Zone spéciale**

SPEC3 Zone spéciale d'activités économiques tertiaires

JAR **Zone de jardins familiaux**

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » :

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max. (max.)
CSS	max.	DL	max. (max.)

Zone verte :

AGR **Zone agricole**
FOR **Zone forestière**
Zone de verdure

Zones superposées :

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
Plan d'aménagement particulier approuvé
Zone d'aménagement différé
Zone de servitude "urbanisation"

servitude "urbanisation" : paysage et écologie
servitude "urbanisation" : aménagement
servitude "urbanisation" : équipement
servitude "urbanisation" : biotopes
servitude "urbanisation" : cours d'eau
servitude "urbanisation" : corridor de déplacement

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

couloir pour projets routiers
couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"
secteur protégé de type "environnement naturel et paysage"
construction à conserver
petit patrimoine à conserver
gabarit d'une construction existante à préserver

Zone de bruit

zone concernée par des niveaux sonores supérieures à 65 dB(A) Lden pour source MAD, rue 2019

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

à l'aménagement du territoire
Stations de base pour réseaux publics de communications mobiles (Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Mémorial A – N° 30 du 20 février 2006)

Grands Ensembles Paysagers (Plan directeur sectoriel "Paysages", RGD février 2021)

Zone d'activités économiques régionale projetée (Plan directeur sectoriel "Zone d'activités économiques", RGD février 2021)

Coupure verte (Plan directeur sectoriel "Zone d'activités économiques", RGD février 2021)

à la protection de la nature et des ressources naturelles
Zones protégées d'intérêt communautaire, Natura 2000 (directive européenne "Habitats", Ministère du Développement durable et des Infrastructures, septembre 2010)

à la protection des sites et monuments nationaux
Monuments nationaux (état au 27 octobre 2022)
Sites nationaux, Inventaire des habitations, liste des immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémorial A - N°62 du 10 août 1983)

à la gestion de l'eau
Zone inondable (source : crue extrême, Administration de la gestion de l'eau, 2013).
Zone de protection d'eau potable primaire (source : Administration de la gestion de l'eau, 2011).

Eléments complémentaires

Boisson : art. 14 et/ou 17 de la loi du 19 juillet 2018
(Si être intégralité non exhaustif)

Habitat d'espèces : art. 17 et/ou 21 de la loi du 19 juillet 2018

Saisine du Conseil Communal	14 septembre 2020
Avis de la Commission d'Aménagement	9 février 2022
Avis du Ministère de l'Environnement, du Climat et du développement Durable	20 janvier 2021
Vote du Conseil Communal	17 janvier 2023
Approbation du Ministère de l'intérieur	5 octobre 2023
Approbation du Ministère de l'Environnement, du Climat et du développement Durable	15 novembre 2023

Fond de plan :
© droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (copie et reproduction interdites)

PCN : origine cadastre (2019)
RD -/L70 : origine cadastre (2015)

MAITRE D'OUVRAGE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE KOERICH

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL
LOCALITES DE KOERICH ET GOEBLANGE

IND	DATE	DESSIN	CONTROLE	VALIDE		
		INITIALE	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA
S	30.10.23	HaN	FaM		Vaf	
R	09.11.22	HaN	FaM		FaM	
Q	27.01.20	GaFO	FaM		CaP	
P	04.12.19	GaFO	FaM		CaP	
O	05.11.19	GaFO	FaM		CaP	

suite aux réclamations ouvrats de la ministre de l'Intérieur
suite aux réclamations et aux avis des ministères
actualisation
ajustements avant saisine du projet
mise à jour du patrimoine

		ECHELLE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
/	18.02.13	GaFO	FaM	CaP	1/2500	E069668	15	5

T&R ENGINEERING Ingénieurs-conseils
Tél.: (+352) 49 00 65 1
e-mail@t-r-engineering.lu
86-88,rue de l'Eglise
BP 1034
L-1010 Luxembourg

Koerich
Goeblange
Goetzing